

Jean-Claude De Potter : « Même avec une différence, les personnes doivent être traitées de façon égale ! »

Jean-Claude De Potter est impliqué activement dans la valorisation et l'aide apportée aux personnes en situation de handicap. Rencontre.

Aujourd'hui conseiller pédagogique au sein de l'AG Sport et expert sur les questions du handicap et du sport adapté, Jean-Claude De Potter cumule plus de 46 années d'expérience et de rencontres passionnantes. Il a fait ses débuts, dans les années 70, en qualité de professeur d'activités physiques adaptées à l'ULB ; il fut notamment pionnier en la matière en plaçant le handisport au cœur des préoccupations de la Direction générale de l'époque.

Cet expert a commencé son parcours avec la volonté de promouvoir et de faire connaître le sport pour handicapés en multipliant les projets sur le terrain. Il a participé à la réflexion et à l'élaboration d'outils visant une adaptation appropriée d'un nombre croissant de sports au handicap. C'est grâce à ces recherches que le premier décret officiel spécifique au sport adapté a été mis en œuvre.

Suite à ces démarches, deux organisations ont été reconnues et soutenues par l'Adeps et bénéficient d'aides diverses : la Ligue handisport francophone réservée aux handicaps physiques et sensoriels qui les prépare aux grandes compétitions (Jeux Paralympiques...) et la Fédération francophone multisports multihandicaps (FéMA) axée sur le sport de loisir et le sport pour tous.

Autre évolution mise en avant par le conseiller : dorénavant, les compétences - notamment en motricité - priment sur l'aspect médical en ce qui concerne les classifications internationales en sports adaptés. En d'autres termes, ce n'est pas le type de handicap qui importe lorsque deux sportifs s'affrontent, mais l'aspect fonctionnel : un amputé des membres inférieurs peut disputer une compétition de basket avec un athlète atteint d'une paralysie, sans que cela fausse le jeu ou provoque une inégalité.

Des formations adaptées

C'est aussi grâce à la proactivité d'experts pédagogiques tels que Jean-Claude De Potter que la formation des cadres sportifs de l'Adeps propose aujourd'hui des cours comprenant la question du handicap et ce, dès le niveau de base « initiateur ». La Ligue handisport a lancé une formation dans leurs disciplines spécifiques (par exemple la boccia¹) et en association avec des fédérations sportives reconnues pour valides.

Dans un futur proche, notre conseiller pédagogique prévoit que les



formations « éducateurs » et « entraîneurs » comprendront une option complémentaire permettant, pour un sport choisi, de la transposer aux caractéristiques des handicapés. Ce qui permettra, in fine, aux personnes en situation de handicap de bénéficier d'un choix plus large de moniteurs aptes à les coacher et d'avoir à leur disposition davantage de clubs mixtes « valides/non valides » leur épargnant déplacements et dépenses inutiles.

Jean-Claude De Potter est aussi un ardent défenseur de la promotion des cercles de sports adaptés pour les cardiaques et pour les personnes souffrant d'autres pathologies ainsi que des stages sportifs destinés aux personnes en situation de handicap.

Enfin, il souligne l'importance de la présence de formateurs en lien avec l'Adeps, en Afrique, dans le cadre du soutien apporté via la CONFJES aux enseignants sur place. Des enseignants, qui eux-mêmes, ont une mission de formation auprès d'étudiants africains pour gérer les situations de handicap sur le continent.

●●●
Amélie Massart,
AG Sport

¹ Cette matière, au début peu enseignée sauf à l'ULB est aujourd'hui reconnue partout en Europe. Cette discipline sert notamment, à la théorisation, à la compréhension, à l'adaptation, à la détection de certaines contre-indications à la bonne pratique sportive, selon le type et le niveau de handicap.

² La boccia est une sorte de pétanque adaptée pour les infirmes moteurs cérébraux